

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mille douze, le vingt et un septembre à dix neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la Commune de POUZY-MESANGY, convoqué le 11 septembre 2012, s'est réuni dans la salle de la Mairie et des délibérations.

Présents Tout le Conseil Municipal, sauf Messieurs BERNADAT Florent, BOIRAT Steve et CHARDONNEREAU Michel, excusés.

Mademoiselle BEBIN Sylvie a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

ELECTION D'UN SECOND ADJOINT

Trois conseillers municipaux étant absents, Monsieur le Maire décide de reporter lors d'une prochaine séance cette question de l'ordre du jour.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET

Afin de créditer l'article d'Investissement 21578 (matériel et outillage de voirie), le Conseil Municipal prélève 2.393,00 € au chapitre Dépenses Imprévues (022).

Cette dépense concerne la pose d'un essuie-glace sur le hayon arrière du tracteur et le remplacement d'un train complet de pneus.

Est également prélevé, lors de cette séance, 200,00 € au chapitre Dépenses Imprévues (022), afin d'attribuer une subvention exceptionnelle à la nouvelle association communale Le Grand Chêne.

ETUDE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (HABITAT ET HEBERGEMENT TOURISTIQUE)

Monsieur le Maire fait part de la synthèse de l'étude du Cabinet FS CONSEILS sur l'habitat et l'hébergement touristique et des priorités à venir.

PRESENTATION AU CONSEIL DE L'ASSOCIATION LE GRAND CHÊNE

Monsieur et Madame KROMPHOLTZ Phil, propriétaires à L'Epine sont venus présenter à l'assemblée leur nouvelle association de loi 1901, dont l'objet est « la promotion et la pratique de méthodes de santé, de mieux-être et de connaissance de soi, ainsi que la promotion et l'organisation d'actions à caractère artistique ou festif pour la préservation des bonnes relations entre les hommes et la nature ».

Cette association organise également des ateliers de Qu

Gong, relaxation, Tai Chi, ainsi que d'autres événements et rencontres.

L'événement inaugural aura lieu le samedi 22 septembre prochain avec un rassemblement de percussions ouvert à tous : « 10 Milliards de Battements ».

PROJETS
D'ASSAINISSE-
MENT COLLECTIF
ET
ENFOUISSEMENT
DES RESEAUX AU
HAMEAU DE
CHAMPROUX

La commune de POUZY-MESANGY souhaiterait voir engagée une étude de faisabilité, de la part du SIVOM NORD-ALLIER, relative à un projet d'assainissement collectif au hameau de Champroux.

En effet, cette agglomération comporte de nombreux foyers et habitants en nombre presque supérieur à celui du bourg. Les habitations sont très imbriquées et ne permettent, qu'avec difficulté, la mise en place de systèmes d'assainissement individuels.

REMPACEMENT OU
ACQUISITION DE
MATERIELS
TECHNIQUES
ET
MOBILIER
LOCATIF

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil, de l'utilité d'acquérir ou de remplacer divers matériels, dont une perceuse, le remplacement des 4 pneus du tracteur dont le devis s'élève à 1.913,60 €TTC, l'acquisition de 20 barrières de police pour un montant de 870,69 €TTC. Ces dernières étaient chaque année, gentiment prêtées, pour l'organisation de la course cycliste, par la mairie de LURCY-LEVIS que nous remercions ici.

De plus, le Conseil donne un avis favorable à la pose d'une cabine de douche, en remplacement d'une très ancienne baignoire-sabot, dans le logement communal situé au-dessus du bureau de Poste.

REMPACEMENT
JEUX DE LA COUR
DE L'ECOLE

La cabane de la cour de l'école qui a 14 ans, montre des signes de fatigue, incompatible avec la sécurité des enfants. Il n'est pas décidé de son remplacement, car son équivalent (rampes d'escalade, bancs et abri) n'existe pas dans les catalogues actuels. Il est décidé de faire changer toutes les pièces usées par la menuiserie DAUMIN.

PLATEAU
TRAERSANT DU
BOURG
(LANCEMENT DE
LA
CONSULTATION)

Concernant le projet de plateau traversant du bourg, la consultation doit maintenant débiter. Contact sera pris avec le SYNDICAT DES CHEMINS D'YGRANDE.

LIMITATION DE
VITESSE A
CHAMPROUX

Faisant suite à de nombreuses doléances, le Conseil Municipal souhaite voir limiter la vitesse, à l'intérieur de l'agglomération du hameau de Champroux, à 50 KM/H. Une étude a été reçue de l'UTT, ainsi qu'un devis relatif à la signalisation verticale à mettre en place. Il s'élève à 2.077 €HT.

QUESTIONS
DIVERSES

- Après en avoir délibéré et par souci d'économie, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité l'envoi des convocations par courrier électronique aux séances municipales.
- Monsieur Florent Bernadat, Conseiller Municipal et responsable du site internet communal, fait un point pour l'assemblée sur sa fréquentation. De septembre 2011 à septembre 2012, 1.686 internautes ont visité le site de POUZY-MESANGY, dont plusieurs centaines des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de Hollande, Belgique, Brésil, Israël, Suisse, Canada, Allemagne.
- Travaux sur le pont de Courrite : le Maire fait part au Conseil des lourds travaux prévus sur ce pont dont une culée fragilisée par les années inquiète le service des routes départementales. Une déviation par la voie communale des Galoppes / La Fretièrre, pour les VL uniquement, sera mise en place du 24 septembre au 30 novembre 2012. Le trafic camion sera dévié par LE VEURDRE.
- Garage communal route du Veurdre : A leur demande, le Conseil Municipal accepte de louer ce garage à Monsieur et Madame LUKSCH Bernard, domiciliés au Bourg, pour 50 € / mois.
- Echo des Gadagnes : une réunion de travail concernant la publication du bulletin communal numéro 17 aura lieu le 04 octobre prochain.
- Plusieurs conseillers municipaux sollicitent un entretien plus attentionné au petit patrimoine communal (passerelles, fontaines et lavoirs).
- Monsieur le Maire fait part au Conseil l'organisation de la 5^{ème} édition des Rendez-vous de l'Allier, qui aura lieu pour le canton, le jeudi 8 novembre 2012 à SAINT-PLAISIR.